

## TARIFS MUNICIPAUX EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> JUIN 2021

*Délibérations du 20/11/2020 et 27/05/2021*

### PHOTOCOPIES

Type reproduction	Tarifs
Document privé A4 noir & blanc	0,40 €
Document administratif A4 noir & blanc	0.20 €
Document privé A4 couleur	0.70 €
Document privé A3 noir & blanc	0.50 €
Document administratif A3	0.30 €
Document privé A3 couleur	1.50 €

Photocopies pour les associations communales ou œuvrant pour la commune	Tarifs
Document A4 noir & blanc Nombre de photocopies gratuites (année civile) Au-delà	200 copies 0.10 € la copie
Document A4 couleur Nombre de photocopies gratuites (année civile) Au-delà	50 copies 0,40 € la copie
Document A3 noir & blanc	0.15 € la copie
Document A3 couleur	0,55 € la copie

### DIVERS

Intitulé	Tarifs
Masque chirurgical pour l'administré venant en mairie sans masque	0,50 €

## SALLES COMMUNALES

Salle des Marais de la Prée	Tarif à la journée		Autres tarifs
	Première journée	Par journée supplémentaire (abattement de 50 %)	
Caution état des lieux	800,00 €		
Frais de nettoyage	150,00 €		
Sociétés ou particuliers de la commune	165,00 €	82,50 €	
Sociétés ou particuliers extérieurs à la commune	250,00 €	125,00 €	
Associations rétaises hors commune	100,00 €	50,00 €	
Associations extérieures île de Ré	150,00 €	75,00 €	
Autres communes de l'île de Ré	Gratuit une fois par an		
Personnel communal	Gratuit une journée par an		
<b>OCCUPATION POUR ACTIVITÉS LUCRATIVES</b>			
Caution état des lieux	800,00 €		
Frais de nettoyage	150,00 €		
Expositions 7 jours			500,00 €
Associations extérieures à la commune			15,00 € de l'heure
Sociétés ou particuliers de la commune			15,00 € de l'heure
Stage à titre onéreux			35,00 € par jour

Associations de la commune	Tarif annuel pour toutes les salles	Caution annuelle
		Gratuit

Salles de réunions	Tarif par réunion ( <sup>1</sup> / <sub>2</sub> journée)	Par séminaire
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit

## SALLES COMMUNALES

Salle des Fêtes de la mairie	Tarif ½ journée	Tarif à la journée		Autres tarifs
		Première journée	Par journée supplémentaire (abattement de 50 %)	
Caution état des lieux	800,00 €			
Frais de nettoyage	150,00 €			
Sociétés ou particuliers de la commune	90,00 €	180,00 €	90,00 €	
Sociétés ou particuliers extérieurs à la commune	150,00 €	300,00 €	150,00 €	
Associations rétaises hors commune	60,00 €	120,00 €	60,00 €	
Associations extérieures île de Ré	100,00 €	200,00 €	100,00 €	
Communauté de Communes de l'île de Ré	Gratuit			
Autres communes de l'île de Ré	Gratuit une fois par an			
Personnel communal	Gratuit une journée par an			
<b>OCCUPATION POUR ACTIVITÉS LUCRATIVES</b>				
Caution état des lieux	800,00 €			
Caution ménage	150,00 €			
Expositions 7 jours				500,00 €
Associations extérieures à la commune				15,00 € de l'heure
Sociétés ou particuliers de la commune				15,00 € de l'heure
Stage à titre onéreux				35,00 € par jour

## CIMETIERE COMMUNAL

Concession 2 places	Tarifs
Concession 15 ans	150,00 €
Concession 30 ans	270,00 €
Concession 50 ans	480,00 €

Columbarium	Tarifs
Concession 15 ans	250,00 €
Concession 30 ans	500,00 €
Concession 50 ans	750,00 €

## STATIONNEMENT PAYANT

### Parkings du Cornau, des Châtaigniers et de la Françoise

*Stationnement payant tous les jours de 9h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et pendant les vacances de la Toussaint. La durée de stationnement est limitée à 4h30.*

Première heure	Gratuit
2h	2,00 €
3h	4,00 €
4h	6,00 €
4h15	6,50 €
4h30	20,00 €

### Aire de stationnement des camping-cars Parking de la Patache

*Stationnement payant tous les jours, toute l'année.  
La durée de stationnement est limitée à 72h par tranche de 24h.*

Haute saison (juillet & août)	25,00 € / 24 heures
Autres périodes	20,00 € / 24 heures
Recharge d'eau	3,00 €

### Forfait post-stationnement (toutes zones)

Forfait en cas de non-paiement du stationnement ou de dépassement du temps de stationnement acquitté	20,00 €
--	---------

## ATTRACTIONS LUDIQUES

Type d'attraction	Tarifs
Installation sur le domaine public	13,50 € par jour et par module d'activité
Electricité	1,50 € par jour
Caution nettoyage	350,00 €
Caution pour affichage	350,00 €

## CIRQUES ET MARIONNETTES

Marionnettes	
Location	66,50 € par jour et par module d'activité
Electricité	1,50 € par jour
Caution nettoyage	150,00 €
Caution	150,00 €
Petits cirques	
Location	82,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	150,00 €
Caution pour affichage	150,00 €
Cirques à 3 ou 4 mâts	
Location	336,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	350,00 €
Caution pour affichage	350,00 €
Cirques en plein-air	
Location	336,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	350,00 €
Caution pour affichage	350,00 €

## MANEGES

### Du 15 juin au 15 septembre

Loyer hors électricité	13,50 € par jour
	6,50 € par demi-journée
Electricité	1,50 € par jour
Caution	850,00 €
<b>Autres périodes</b>	
Loyer hors électricité	6,75 € par jour
	3,38 € par demi-journée
Electricité	1,50 € par jour
Caution	850,00 €

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES

### Du 1<sup>er</sup> juin au 15 novembre

Commerçants déballant sur la voie publique	29,00 € le m <sup>2</sup>
Terrasses des cafés et restaurants réalisés sur la voie publique	41,00 € le m <sup>2</sup>
Occupation du domaine public communal lors des concerts en période estivale	2,60 € le m <sup>2</sup> par représentation
Occupation du domaine public communal pour terrasse éphémère de 18h30 à 22h sur la voie publique en période estivale	3,00 € le m <sup>2</sup> par soirée

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Commerçants non-sédentaires déballant sur la voie publique	2,60 € le m <sup>2</sup> par jour
--	-----------------------------------

## DÉPÔT DE MATÉRIAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Frais de dossier pour toute demande formulée en mairie	2,60 € le m <sup>2</sup> par jour
Les 3 premiers jours	Gratuit
Au-delà du 3 <sup>e</sup> jour :	
Inférieur à 10m <sup>2</sup>	6,30 € par jour
Supérieur à 10m <sup>2</sup>	6,30 € par jour + 1,50 € par m <sup>2</sup> par jour supplémentaire

## MARCHÉ COMMUNAL

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Le mètre linéaire	2,80 €
L'angle	6,20 €
Électricité	1,50 €

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre

Le mètre linéaire	1,40 €
Électricité	1,50 €

### Autres tarifs

Tarif à la cagette	2,00 € par jour
--------------------	-----------------